

ATTRIBUTION DES ETAPES

EQUIPE :

Toute modification de l'ordre des relayeurs entre le moment où vous aurez rendu cette feuille (4 juin) et le départ du tour (9 juin) n'est pas autorisée

N° dossard	ETAPE	Relayeur Nom/Prénom	Licencié FFA (O/N)	jeune	Sexe (M/F)
1	Gueugnon – Vendennesse (jeune)				
2	Vendennesse – Uxeau				
3	Uxeau – La Chapelle				
4	La Chapelle – Neuvy				
5	Neuvy – Curdin				
6	Curdin – Rigny (1 VTT pour 2)				
0					
7	Rigny – Clessy				
8	Clessy – Chassy				
9	Chassy – Gueugnon (féminine)				

Pénalités :

- Plus de 2 coureurs FFA + 10 points par coureur FFA suppl.
- Absence de jeune sur la première étape (12 à 15 ans) + 10 points

TOTAL :

Cette fiche est à transmettre au plus tard le 4 juin 2018. Elle ne pourra plus être modifiée après la réunion du 4 juin 2018 (18 H 00 - Centre H. Forest – Salle n° 1)